

INFORMATIONS DIVERSES – VIE SCOLAIRE

1) ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT) :

Les élèves disposent d'un **Espace Numérique de Travail** qui leur permet d'accéder à **plusieurs plateformes web** leur proposant différents types d'informations et de contenus :

- ✚ **Accès aux plannings, aux notes, aux stages...**,
- ✚ **Accès aux supports de formation, contenus pédagogiques, documents administratifs, annuaire de promotion...** (mis à disposition dans le cadre du déploiement de l'universitarisation avec université Claude Bernard LYON 1).

En plus d'avoir accès au **centre de documentation de l'institut** et à une **salle informatique dotée de postes informatiques reliés à Internet**, chaque élève a un compte utilisateur personnel lui permettant :

- ✚ **D'imprimer et de photocopier** les documents de son choix, à tarif préférentiel s'il le souhaite
- ✚ **De se connecter au réseau wifi** de l'IFPS de Bourgoin-Jallieu,
- ✚ **D'avoir accès à une messagerie web sécurisée** (en lien avec l'institut) **et à Microsoft Office 365** (mis à disposition dans le cadre du déploiement de l'universitarisation avec université Claude Bernard LYON 1).

2) LOGEMENT :

2.1 LOGEMENT DES ELEVES

L'IFPS de Bourgoin-Jallieu ne dispose pas d'internat pour hébergement. Des annonces de location de particuliers et de professionnels de l'immobilier relatives à des logements pour les élèves, proches de l'Institut de Formation aux Professions de Santé de Bourgoin-Jallieu sont régulièrement affichées dans les locaux de l'institut et/ou mises en ligne sur l'espace de travail des élèves.

3) FINANCEMENT :

FRAIS LIÉS À LA SCOLARITÉ FORMATION AIDE-SOIGNANTE SUR L'INSTITUT

	Poursuite d'études, Demandeur d'emploi	prise en charge employeur ou organisme	autofinancement
Coût pédagogique de la formation	0 € (pris en charge par la Région)	7200 € pour un parcours complet	7200 € pour un parcours complet
Tenues professionnelles	Achat groupé possible, géré par le bureau des étudiants		
Imprimer et photocopier les documents de son choix	Facultatif (25 €) pour copies et impressions 1250 rectos noir et blanc ou 125 rectos couleur		
Ordinateur personnel	A la charge de l'élève		
Frais médicaux	A la charge de l'élève : <ul style="list-style-type: none">• Un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession.• Les vaccinations conformes à la réglementation en vigueur.		

4) TENUES PROFESSIONNELLES :

Concernant les tenues professionnelles, des informations seront délivrées par le Bureau des Etudiants (BDE) en lien avec l'Institut, et ce lors de la rentrée. Pour avoir davantage d'informations, vous pouvez consulter le site Facebook du BDE (cf. <https://www.facebook.com/BDEIFSIBJ/>).

5) OFFRES D'EMPLOI :

Des offres d'emploi relatives à la formation aide-soignante sont régulièrement mises en ligne sur l'espace numérique de travail des élèves.

6) LE BUREAU DES ETUDIANTS (BDE) :

Le Bureau Des Etudiants et élèves est une association qui contribue à améliorer le quotidien des étudiants et élèves en formation au sein de l'IFPS.

Chaque année, il organise et gère la vente de tenues professionnelles permettant aux étudiants de bénéficier de tenues de qualité à des tarifs préférentiels.

Il met également en place des réductions dans les commerces grâce à ses partenaires locaux.

Il se charge de fédérer les étudiants en proposant des activités de bien-être, de cohésion ainsi que des soirées à thème.

Il se charge également de rassembler les futurs professionnels autour de causes comme Octobre rose , le don du sang ou le téléthon...